

## LES BESTIAUX

## LEVÉE DES INTERDICTIONS À L'EXPORTATION AUX ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. LEWIS MENARY (Wellington-Nord): Le Gouvernement songera-t-il à permettre aux éleveurs canadiens de bénéficier de tout le contingent accordé sur le marché américain en levant l'interdiction qui frappe l'exportation des bestiaux outre-frontière?

M. L'ORATEUR: L'ordre du jour.

Des VOIX: Une réponse.

M. MENARY: Le ministre daignera-t-il répondre?

Le très hon. J. G. GARDINER (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, ni l'une ni l'autre de ces questions ne relèvent de mon ministère.

M. L'ORATEUR: A l'ordre.

M. MENARY: Puis-je les adresser au ministre des Finances, monsieur l'Orateur?

M. L'ORATEUR: L'honorable député a posé ses questions. Je l'invite donc à les faire inscrire au *Feuilleton*.

## LA GARDE DES CÔTES

## ÉTABLISSEMENT DE GARDES-CÔTE SUR LE LITTORAL OCCIDENTAL—NAUFRAGE DU "CLARKDALE VICTORY"

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. G. ARCHIBALD (Skeena): J'ai donné avis au ministre de la Défense nationale d'une question que j'ai à lui poser, mais comme il n'est pas à son siège, je serais satisfait d'obtenir une réponse demain. En raison surtout du naufrage récent du *Clarksdale Victory* le long de la côte occidentale des Iles de la Reine Charlotte, le Gouvernement songe-t-il à établir des postes de gardes-côte sur le littoral occidental du Canada?

L'hon. LIONEL CHEVRIER (ministre des Transports): La question est plus de mon ressort que de celui du ministre de la Défense nationale et je me fais un devoir d'y répondre. Le problème a reçu l'attention non seulement du ministère des Transports, mais aussi du Gouvernement, et si le projet d'établir des gardes-côte mérite un très sérieux examen, il faut tenir compte que la réalisation d'un pareil projet sur toutes les côtes du Canada entraînerait une dépense formidable qui serait tout à fait hors de proportion avec l'incident dont parle l'honorable député. Je lui signale cependant qu'il existe présente-

ment à cette fin des vapeurs de la marine marchande, des patrouilleurs de pêche, des embarcations de la Gendarmerie royale, ainsi que des équipes de recherches et de sauvetage du C.A.R.C. Ces dernières s'occupent presque exclusivement du sauvetage aérien, mais elles viennent souvent prêter main-forte dans les naufrages.

M. ARCHIBALD: Pas un d'eux n'était là quand ce vaisseau a sombré.

## LE COÛT DE LA VIE

## FORMATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL AFIN D'ENQUÊTER SUR LA HAUSSE DES PRIX ET LES QUESTIONS AFFÉRENTES

La Chambre reprend la discussion, interrompue le jeudi 5 février, sur la motion du très honorable Mackenzie King tendant à la formation d'un comité chargé d'enquêter et de faire rapport sur les causes de la hausse récente du coût de la vie et les questions afférentes.

M. CLARENCE GILLIS (Cap-Breton-Sud): Jeudi soir, avant qu'on interrompe la discussion, j'avais parlé assez longuement. Je poursuivrai donc mon exposé sans répéter ce que j'ai dit alors. Le Gouvernement, à mon sens, a commis une gaffe en rejetant les amendements que l'opposition officielle et la C.C.F. ont proposés, étant donné que ces modifications ne visaient qu'à étendre les attributions du comité et à lui permettre de formuler des vœux.

Si l'on restreint le champ d'action du comité de façon à le rendre impuissant, il n'accomplira pas grand chose et son enquête n'aura que peu de valeur. Je songe au comité des relations industrielles qui étudiait un problème urgent et très grave. Je sais comment cet organisme fonctionnait: restreint de toutes parts, il ne jouissait ni de la personnalité juridique ni du droit de formuler des vœux, ni de la prérogative de présenter un rapport minoritaire. Il s'agissait simplement de reléguer la question à l'arrière-plan, afin d'en détourner l'attention du public.

Le premier ministre (M. Mackenzie King) et son cabinet auraient rallié tous les groupes de la Chambre au comité projeté s'ils avaient accepté les amendements. Mais en baïllonnant les partis d'opposition, ils les acculent à une position embarrassante où ils sont forcés de se demander si, logiquement, ils pourraient désormais faire partie d'un tel organisme. J'estime que le dernier amendement de la C.C.F. était parfaitement régulier et qu'il aurait fallu en saisir la Chambre. Pour ra-